

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18868 - 73ÈME ANNÉE

200 ans de l'industrie sucrière : une filière en pleine crise depuis des décennies

«La plupart des indicateurs sont au vert» pour Tereos, pas pour les planteurs



La grève des planteurs cette année a montré que la situation n'est pas celle décrite par Tereos auprès des notables présents à la célébration des 200 ans de l'industrie sucrière à La Réunion.

Vendredi, Tereos célébrait les 200 ans de l'industrie sucrière à La Réunion. Pour le propriétaire des deux dernières usines sucrières rescapées de la crise, les perspectives sont positives. Cette analyse est démentie par les faits.



Entouré d'un parterre de notables, la direction de Tereos a célébré vendredi les 200 ans de l'industrie sucrière à La Réunion. Elle a saisi l'occasion de vanter le travail de la filière dont elle assure la direction économique et politique depuis 2011. 2017 marque une rupture dans l'histoire de 200 ans d'industrie dans notre île. Car depuis le 1er octobre, les quotas sucriers n'existent plus. La production réunionnaise est donc face à la concurrence sur son principal marché, l'Europe. La fin des quotas permet en effet aux usines européennes de produire à volonté. Ce sucre de betterave est moins cher à produire. La différence est de 300 euros par tonne par rapport au sucre réunionnais. Dans le même temps, l'Europe signe des accords commerciaux avec des pays producteurs de sucres spéciaux de canne. Non seulement, les signataires ont la possibilité d'importer du sucre en Europe taxé à 47 centimes le kilo, mais en plus certains obtiennent de ne pas avoir à payer de taxe pour une certaine quantité. Ainsi le Vietnam a droit à 400 tonnes par an.

Tout va bien pour Tereos

Avant de racheter les deux usines sucrières qui restent à La Réunion, Tereos avait anticipé l'échéance de la fin des quotas. La société avait choisi d'investir au Brésil, premier pays exportateur de sucre du monde.

« Premier groupe étranger à avoir investi dans l'industrie du sucre et de l'éthanol au Brésil, Tereos y est devenu le 3e groupe sucrier avec ses sept sucreries, son amidonnerie, ses deux raffineries dans l'Etat de

Sao Paulo et ses 300 000 hectares de canne à sucre transformés », rapporte un communiqué de Tereos en date du 17 novembre dernier. C'est d'ailleurs l'actuel président du directoire de Tereos qui avait eu la responsabilité de structurer la filiale brésilienne de la coopérative de planteurs de betteraves. Il avait été à la tête de cette entreprise pendant cinq ans.

Le directeur de la filiale océan Indien de Tereos a souligné vendredi que « la plupart des indicateurs sont au vert ». Cette phrase était sans doute une description adaptée à la situation de son entreprise. Mais ce n'est pas celle de La Réunion.

Milliers d'emplois supprimés

Tout d'abord, les 200 ans d'industrie sucrière sont l'occasion d'un bilan. Notre île a compté jusqu'à plus de 200 usines sucrières. Elles étaient des sites de production de proximité créés par les planteurs de canne. Puis la concentration s'est opérée. Malgré tout, la canne à sucre restait le moteur de l'économie de La Réunion. Au début des années 1960, notre île était capable de produire bien plus que 200.000 tonnes de sucre, les 300.000 tonnes apparaissaient à portée de main. En 1968, les

syndicats de la Charte proposaient des mesures pour que La Réunion produise 400.000 tonnes de sucre. À ce moment-là, notre île comptait encore une dizaine d'usines, 25.000 planteurs et faisait vivre plus de 100.000 personnes, soit le quart de la population.

Au lieu de cela, les usiniers ont obtenu des accords très favorables en 1969. Ils ont dépouillé le planteur de la propriété de la canne, qui devenait une matière première achetée selon un prix convenu à l'avance. L'industriel gardait pour lui la totalité des bénéfices de la transformation alors qu'auparavant, il ne touchait que le tiers, les deux-tiers revenant au planteur. De plus, depuis 1969, l'usinier n'a plus aucun intérêt à prendre le risque de cultiver lui-même de la canne. En conséquence, la superficie des surfaces ont diminué, passant de 40.000 hectares à moins de 25.000 aujourd'hui.

Filière en crise

Le reste de la filière a suivi le mouvement. Les usines ne sont plus que deux, et les planteurs à peine 3.000. Cette restructuration s'est faite à coup de licenciements dans les usines, et d'abandon de la canne par des planteurs ruinés. C'est donc une filière en crise qui doit faire face à la concurrence mondiale.

Les rescapés de la crise continuent de se battre. Les planteurs ont mené la bataille pendant plusieurs semaines pour amener Tereos à augmenter un prix de base de la canne qui n'avait pas bougé depuis plus de 20 ans. Difficile dans ces conditions de considérer que « la plupart des indicateurs sont au vert », si ce n'est pour Tereos et en tout cas pas pour les planteurs.

M.M.

Témoignages pas le bienvenu

Comme d'habitude, Tereos n'avait pas invité Témoignages à sa célébration des 200 ans de l'industrie sucrière. Quand des Réunionnais étaient propriétaires des usines, ils avaient des divergences avec Témoignages. Néanmoins, ils invitaient notre journal à leurs conférences de presse. Mais ce n'est plus le cas depuis que Tereos a racheté l'industrie sucrière à La Réunion.

Edito

Grève à Albioma, où se prennent les décisions ?

Vendredi dernier, lors de la séance plénière du Conseil économique social et environnemental régional, Max Banon est intervenu. Le syndicaliste a tout d'abord souligné que l'évolution des événements montre qu'« on arrive à la fin d'un système, il faut penser un nouveau modèle pour La Réunion ». Puis il a abordé le sujet de la grève à Albioma, propriétaire des deux centrales thermiques qui fournissent la production de base de l'électricité à La Réunion. La semaine dernière, 85.000 foyers ont été concernés par une coupure de courant en raison du blocage de la direction.

« Une semaine décisive se prépare. Or, la négociation ne peut se passer qu'au niveau national. Il n'est pas normal que les directeurs régionaux ne puissent pas avoir le pouvoir d'ouvrir des négociations », a-t-il dit en substance. Et de souligner qu'à l'approche des fêtes, « les supermarchés sont bien achalandés ». De par leur carnet d'adresses, « des personnalités dans cette salle sont capables de faire ouvrir des négociations », a-t-il lancé.

La Réunion a déjà dû faire face à une telle situation. En mars 2015, une grève s'est déclenchée à la SRPP à la suite de la prise de contrôle de cette société par Rubis. La direction régionale n'avait pas le mandat pour ouvrir les discussions. Le blocage a entraîné la pénurie de carburant dans les stations-service. Le préfet était alors intervenu pour sommer la direction parisienne d'autoriser l'ouverture des négociations, car le blocage constituait un trouble à l'ordre public. La direction a alors cédé et le conflit a trouvé rapidement une issue.

Force est de constater que pour l'énergie, un secteur stratégique dans n'importe quel pays, les décisions ne se prennent pas à La Réunion. Des groupes extérieurs se sont en effet partagés le marché. Il est donc important de redonner aux Réunionnais la responsabilité de gérer ce secteur pour que les décisions soient discutées entre Réunionnais sans attendre le bon vouloir d'une direction parisienne.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

L'intersyndicale FO, SAIPER, SNUIPP, CFTC, SE-UNSA, SNE, CGTR Educ'Action écrit à Jean-Michel Blanquer

Remplaçants dans l'Education nationale : lettre au ministre

Monsieur le ministre de l'Education nationale,

L'intersyndicale du 1er degré (FO, SAIPER, SNUIPP, CFTC, SE-UNSA, SNE, CGTR Educ'Action) s'adresse à vous afin que vous ayez tous les éléments concernant la décision que veut prendre le recteur de La Réunion au sujet des remplaçants pour la rentrée prochaine. Une décision prise de façon unilatérale sans tenir compte des arguments et des demandes des partenaires sociaux que nous sommes.

Comme vous le savez, La Réunion est une académie monodépartementale. Ses spécificités sont à prendre en compte et une analyse fine de la situation est nécessaire avant de prendre une décision hâtive qui irait à l'encontre des objectifs annoncés.

Dans les années 80, il n'y avait pas de distinction entre les remplaçants et les collègues n'étaient pas volontaires pour ce type de poste très contraignant. Pour pallier ce désintérêt, les recteurs successifs en collaboration avec les partenaires sociaux ont amené des changements à ce dispositif au fil des années. Cela a conduit in fine à la structuration actuelle du corps des remplaçants et de leurs missions : Zone d'intervention localisée (ZIL), Brigade départementale (BD), Brigade de formation continue (BDFC). Grâce à ce travail, aujourd'hui chaque circonscription peut gérer au mieux et au plus près du terrain les remplacements : des IENS et secrétaires de circonscription ont apporté leurs témoignages en ce sens lors d'un groupe de travail académique.

Depuis cette rentrée scolaire, notre département est déficitaire en enseignants, des remplaçants ont donc été mis sur ces postes d'adjoints restés vacants. Sur les 644 titulaires-remplaçants, 35 d'entre eux sont en affectation à l'année.

D'après les représentants directs du recteur, la formation continue qui est une priorité nationale ne peut être assurée cette année du fait qu'au moins 30 BDFC ont été réquisitionnés pour exercer des missions de ZIL. Il est à noter que 90 % des remplacements à effectuer dans notre académie sont des remplacements de courte durée sont couverts par ces derniers. Les sources ARIA et AGAPE montrent l'insuffisance de cette

catégorie de remplaçants (le potentiel ZIL ne dépasse pas 4,15 %).

Tous les jours, des classes restent sans remplaçants et ces élèves viennent alourdir les effectifs des autres classes. Il s'agit donc bien d'un manque de postes et d'enseignants dans notre Académie.

Passer de 22 circonscriptions à 4 ou 5 zones d'interventions et fusionner tous les remplaçants, c'est ne pas tenir compte de la réalité du terrain (la géographie de l'île, du temps nécessaire pour joindre certaines écoles

dans les hauts, des embouteillages, de la météo), ne pas tenir compte des professionnels qui exercent ces missions depuis des années, et ne pas tenir compte du travail effectué pendant ces trente dernières années par les acteurs concernés de notre académie. Et de plus, cela ne réglera pas la pénurie de postes, d'enseignants dont de remplaçants dans notre île.

« Les syndicats du premier degré sont unanimes à dénoncer le simulacre de dialogue social et le mépris dont fait preuve l'administration à l'égard des représentants du personnel. Tous les subterfuges ont été utilisés par les représentants de l'Académie pour éviter

tout débat contradictoire sur leurs projets en cours. Ainsi des éléments chiffrés présentés par l'administration pour argumenter leurs projets nous ont été remis plusieurs jours après un CTA et un groupe de travail sur le sujet du nouveau dispositif de remplacement.

Nous affirmons qu'une étude précise vous permettrait de comprendre aisément que ce dispositif n'améliorera en rien le remplacement mais va au contraire le dégrader et ceci au détriment des élèves réunionnais.

Voilà pourquoi, Monsieur le Ministre, nous comptons sur votre intervention afin que le décret du 9 mai 2017, signé par le gouvernement précédent, ne soit pas appliqué dans notre département. En conséquence, nous nous prononçons pour le maintien de l'organisation actuelle du remplacement pour laquelle vos services académiques n'ont jamais réussi à démontrer de manière objective la défaillance »

Pour l'Intersyndicale : Katell Louarn



Fin du silence-censure du service public d'information ?

Réfugiés aux Comores : les Réunionnais doivent être informés

“FR3-RFO-Réunion-1ère”, théoriquement “service public” d’information en finira-t-elle avec la censure qui interdit aux téléspectateurs de La Réunion de savoir ce qui se passe aux îles comoriennes, à quelques kilomètres de nos rivages ?

Refuser d’informer c’est prendre le parti de ceux qui oppriment, excitent au racisme meurtrier anticomorien. C’est rendre plus difficile, voire empêcher l’expression et l’organisation d’une indispensable solidarité réunionnaise pour interdire que perdure le crime, mettre fin aux maltraitances exercées à l’encontre des Comoriens ayant réussi à aborder à Mayotte.

Ces réfugiés, parce qu’ils n’en peuvent plus de la situation économique et/ou sanitaire de leur île natale cherchent ailleurs un possible salut. C’est un réflexe humain, profondément humain, depuis la nuit des temps, de quitter un territoire qui n’offre aucun avenir à ses jeunes pour aller chercher ailleurs ce qu’ils ne peuvent plus espérer chez eux.

C’est ce réflexe de survie qui a peuplé la Terre entière. Aujourd’hui, on nous dit que cette humanité-là n’a plus cours. Que les frontières barbelées, voire des murs un peu partout édifiés, permettent aux heureux gagnants à la loterie de la naissance, de vivre bien à l’abri de ces murs sans qu’aucun média n’ait l’indécence de les informer réellement sur la façon dont sœurs et frères humains crèvent de l’autre côté du mur.

S’il ne fallait qu’une preuve, une seule, de l’enfermement, la désinformation de La Réunion, organisés par le “service public” d’information, elle réside dans la récurrence de ce propos lapidaire « ils n’avaient qu’à pas demander l’indépendance ! ». Cet “argument” proféré par des êtres imbibés de co-

lonialisme et repris par des ignorants, montre surtout que le droit de connaître l’histoire de nos voisins nous a été confisqué. Que nous enseigne-t-on de la période coloniale française aux Comores ? Rien.

Et, pour couronner le tout, le “service public” d’information ne rend compte du drame de l’exode maritime des Comoriens qu’au compte-goutte, comme un banal fait-divers. Et, jour après jour, “voulue ou inconsciente”, cette déshumanisation du drame Comorien nous déshumanise aussi. Jour après jour, nous sommes incités à accepter comme “normal” de vivre dans un monde intolérable.

Jean

Festival les Révoltés de L’Histoire

Esclavage, histoire et mémoire : soirée Brésil

La 8e édition du festival les Révoltés de L’Histoire Esclavage : Histoire et mémoires, est placée ce lundi 4 décembre sous le thème du Brésil. Rendez-vous à 18 heures au cinéma, pour la projection des films documentaires « To Blo Dayi : Voyage aux origines de la Capoeira » et « Noir Brésil ».

Les projections seront suivies d’un débat avec un historien et d’un cocktail offert autour de l’espace librairie.

En 2012, un groupe de capoeiristes de Bahia séjournent au Bénin pour mieux comprendre les influences des migrations africaines dans la culture brésilienne. De Cotonou à Ouidah, un parcours inédit sur les origines de la Capoeira, pratique socioculturelle de référence des esclaves au Brésil sous la période coloniale et monarchique, érigée aujourd’hui en un art martial de renommée mondiale.

Noir Brésil

Lors des travaux de préparation de la dernière coupe du monde de football, la découverte sous les pavés

de Rio de vestiges de milliers d’esclaves débarqués entre le 16e et le 19e siècle fait ressurgir un passé longtemps tabou au sein de la nation métissage. Une peinture troublante des combats menés par les afrodescendants brésiliens pour le respect et la transmission de cette Histoire occultée par l’État.

To blo dayi : voyage aux origines de la capoeira

Selon l'OMS

La réponse mondiale face au paludisme à la croisée des chemins

Après un succès mondial sans précédent dans la lutte contre le paludisme, les progrès sont au point mort, selon le World Malaria Report 2017. On estime à 5 millions le nombre de nouveaux cas de paludisme en 2016 par rapport à 2015. Le nombre de décès dus au paludisme était d'environ 445 000, un chiffre similaire à celui de l'année précédente, indique le rapport, selon un communiqué de l'OMS, mercredi.

« Ces dernières années, nous avons réalisé des progrès importants dans la lutte contre le paludisme », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. Nous sommes à un tournant. Sans action urgente, nous risquons de revenir en arrière et de manquer les objectifs mondiaux de lutte contre le paludisme pour 2020 et au-delà ». La Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme de l'OMS prévoit des réductions d'au moins 40 % de l'incidence des cas de paludisme et des taux de mortalité d'ici 2020. Selon le dernier rapport de l'OMS sur le paludisme, le monde n'est pas en voie d'atteindre ces objectifs cruciaux. Selon le communiqué, un problème majeur est l'insuffisance des financements à la fois au niveau national et international, ce qui entraîne des lacunes importantes dans la couverture des moustiquaires imprégnées d'insecticide, des médicaments et d'autres outils vitaux. Environ 2,7 milliards de dollars ont été investis dans les efforts de lutte contre le paludisme et de l'élimination du paludisme dans le monde en 2016. C'est bien en deçà de l'investissement annuel de 6,5 milliards de dollars US requis d'ici 2020 pour atteindre les objectifs de 2030 de la stratégie mondiale de lutte contre le paludisme de l'OMS.

216 millions de personnes touchées

Il a déclaré qu'en 2016, les gouvernements des pays d'endémie ont fourni 800 millions de dollars, soit 31 % du financement total. Les États-Unis d'Amérique ont été le plus grand bailleur de fonds international pour les programmes de lutte contre le paludisme en 2016, avec 1

milliard de dollars US (38 % du financement), suivis par d'autres grands donateurs, dont le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon.

Le rapport montre qu'en 2016, on comptait 216 millions de cas de paludisme dans 91 pays, contre 211 millions en 2015. L'estimation mondiale des décès dus au paludisme a atteint 445 mille en 2016 contre 446 mille l'année précédente. Alors que le taux de nouveaux cas de paludisme a globalement diminué, depuis 2014, la tendance s'est stabilisée et même inversée dans certaines régions. Les taux de mortalité dus au paludisme ont suivi une tendance similaire. Le rapport indique que la Région africaine continue de supporter environ 90 % de tous les cas de paludisme et de décès dans le monde. Quinze pays - tous sauf un seul en Afrique subsaharienne - portent 80 % du fardeau mondial du paludisme. « De toute évidence, si nous voulons que la riposte mondiale au paludisme reprenne son cours, il faut que le soutien aux pays les plus touchés de la Région africaine soit le principal objectif », a déclaré le Dr Tedros.

Préventions

Dans la plupart des pays touchés par le paludisme, dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est le moyen le plus courant et le plus efficace de prévenir l'infection. En 2016, environ 54 % des personnes à risque de paludisme en Afrique subsaharienne dormaient sous une moustiquaire imprégnée contre 30 % en 2010. Cependant, le taux d'augmentation de la couverture des moustiquaires imprégnées d'insecticide a ralenti depuis 2014, constate le rapport. L'OMS a déclaré que la pulvérisation des insecticides sur les murs inté-

rieurs des maisons est un autre moyen efficace de prévenir le paludisme. Le rapport révèle une forte baisse du nombre de personnes protégées contre le paludisme par cette méthode - d'environ 180 millions en 2010 à 100 millions en 2016 - avec les réductions les plus importantes observées dans la Région africaine. La Région africaine a connu une augmentation importante des tests diagnostiques dans le secteur de la santé publique : de 36 % des cas suspects en 2010 à 87 % en 2016. La majorité des patients (70 %) qui ont cherché un traitement contre le paludisme dans le secteur de la santé publique ont reçu des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (ACT) - les médicaments antipaludiques les plus efficaces. Cependant, dans de nombreux domaines, l'accès au système de santé publique reste faible. Des enquêtes menées au niveau national dans la Région africaine montrent que seulement environ un tiers (34 %) des enfants ayant de la fièvre sont amenés chez un fournisseur de soins de santé dans le secteur de la santé publique. Le rapport souligne également les défis supplémentaires de la riposte mondiale au paludisme, y compris les risques posés par les conflits et les crises dans les zones endémiques du paludisme.

« Nous sommes à la croisée des chemins dans la riposte contre le paludisme », a déclaré le Dr Pedro Alonso, Directeur du Programme mondial de lutte contre le paludisme, en commentant les conclusions du rapport de cette année.

Che Guevara, apôtre des opprimés -2-

Les premières mesures révolutionnaires -2-

Le cinquantième anniversaire de l'assassinat du Che en Bolivie le 9 octobre 1967 offre l'occasion de revenir sur le parcours du révolutionnaire cubano-argentin qui a dédié sa vie à la défense des « Damnés de la terre ».



Pourquoi l'appelle-t-on « Che » ?

Le premier à l'avoir surnommé « Che » est Antonio « ñico » López, un membre du groupe de la Moncada, qu'il a rencontré au Guatemala. « Che » est une interjection typiquement argentine. Comme Guevara, en bon Argentin, avait l'habitude de commencer chaque phrase par « Che », il a donc été surnommé ainsi.

Quel fut le rôle du Che dans l'élaboration du « programme révolutionnaire » ?

Le Che joue un rôle-clé dans la création de l'Institut national de réforme agraire et dans l'élaboration de la loi de Réforme agraire promulguée en mai 1959. Selon lui, « le guérillero est d'abord et avant tout un révolutionnaire agraire. Il interprète les souhaits de la grande masse paysanne de posséder la terre, les

moyens de production, les animaux et tout ce pour quoi elle a lutté pendant des années ». Il est ensuite nommé Ministre de l'Industrie.

Le Che a également soutenu la création de l'Institut cubain des Arts et de l'Industrie cinématographiques (ICAIC), créé le 2 mars 1959 par la loi 169. Dès le départ, le gouvernement révolutionnaire a fait de la culture une priorité nationale. L'art est nécessaire à l'équilibre d'une société et il est un vecteur d'idées et de principes. Le 7ème art est un instrument d'opinion et de formation de la conscience individuelle et collective et contribue à la diffusion des valeurs nécessaires à l'édification d'une société nouvelle basée sur la solidarité, l'intérêt général et le partage. C'est une arme de lutte contre l'ignorance et les préjugés quand elle est utilisée pour atteindre des objectifs nobles et généreux.

(à suivre)

Salim Lamrani
Université de La Réunion

Source : The Huffington Post
https://www.huffingtonpost.com/entry/che-guevara-apostle-of-the-oppressed_us_5a1dd637e4b0e9a1b9c7b482

In kozman pou la rout

« Ekout pa in sèl zoizo shanté : ou lé pa pou alé loin konmsa »

Dann la natir na in bonpé zoizo. Tout i shant mé tout na poin lo mèm shanté. In moine i shant pa konm in martin, parèy pou in tourtrèl épi in mèr! Moris, parèy ankor pou cardinal avèk tèkèk. Mé ni pé dir galman dann in group lo mèm kalité zoizo, la pa tout i shant lo mèm shanson. Sanm pou moin, si ou i pé ékout tout zoizo, sir ké ou i sava pa antann lo mèm kozman, lo mèm bézoin, lo mèm traka, lo mèm kontantman. Astèr la sosyété d'moun lé parèy : si ou i vé konète kosa la éspasé pou vréman, ékout pa in sèl moun mé ékout plizyèr. Komansman, va anbrouye aou, mé lo vré va fini par fé son shomin. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi, é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Troi désanm, épi dis désanm : Zéléksyon réjyonal dan La Kors

L'ané 2018, La Kors i sava konète in réform inportan. Ziska sète ané, La Kors sé dè départman, in réjyon avèk in majorité réjyonal dirijé par bann nasyonalis. A partitr d'ané k'i vien nora pi dé départman mé nora in sèl réjyon : donk in l'asanblé inik avèk plis pouvoir ké koméla.

Lo favori sré bann nasyonalis, d'après sak mi lir dann zournal. Dabor pars lo koalisyon bann nasyonalis l'amontr zot lété kapab zèr lo péi konm k'i fo donk in bonpé bann kors lé rasiré. Arzout èk sa lo FLNC la desid dépoz lé z'arm. Solman in pé, an parmi bann jenn lé in pé désu. Pou kosa ? Pars zot i pansé Lo pèp kors té i sava pran lo pouvoir mé dann lé réalité zot la vi bann nasyonalis zèr lo péi an bon pèr d'famiy. Donk z'ot santiman romantik lé in pé afayi.

Bann sosyalis épi bann radikal de gosh i prézant pa lo zéléksyon. Bann kominis é bann z'insoumi lé alyansé. La droite, son koté nana dèlist é fron nasyonal nana inn. Bann nasyonalis lé divizé mé la pa pou sa z'ot rasanbleman lé riskab ète afayi. Zot i pans sinploman lo péi lé riskab an avoir plis l'otonomi dann l'avnir.

Si ni arvir in pé an aryèr, ni rapèl kan isi nou la domann lo bidèp , la droite la di : koup pa nou ! Désèrtin progrès galman la déklar l'inité La Rényon dann danzé... Mi èspèr zot i an souvienn sa. La bidèp dan La Kors la pa diviz lo péi an dé mé an kontrèr la ranfors lo santiman kors. Isi osi lé shoz nora pi éspas konmsa.zot i pans pa ?

Ni éstop tèrla, é ni avèye kosa i sava éspas dann péi La Kors.

Justin